

ESPACE REGIONAL DE ROUGEAU-BREVIANDE FORET DE ROUGEAU

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'AMENAGEMENT DE LA FORET

CONTEXTE

D'une superficie de 893 ha, la forêt de Rougeau est située à 40 km au sud de Paris, dans un tissu urbain assez dense. Elle constitue un maillon de la ceinture verte autour de l'agglomération parisienne, dont l'un des rôles est d'endiguer l'urbanisation en tache d'huile de la capitale. Administrativement, la forêt est sise sur les départements de la Seine-et-Marne et de l'Essonne. Géologiquement, la forêt est située à l'extrémité ouest du plateau de la Brie, dans un méandre de la Seine.

ETAT DE LA FORET - PRINCIPAUX ENJEUX

Les forêts de l'Agence des espaces verts (AEV) ont vocation à accueillir le public dans un environnement de qualité et la forêt de Rougeau ne fait pas exception. Cette forêt est particulièrement fréquentée et ses usagers sont très majoritairement des locaux. Ce massif présente de nombreux intérêts. Sa situation de bordure de Seine et ses peuplements variés (chênaie, pineraie, mélange) contribuent à créer de nombreuses ambiances paysagères. Cette qualité paysagère est d'ailleurs confirmée par la présence d'un site classé et d'un site inscrit sur la forêt. Les promeneurs apprécient également cette forêt pour ses larges allées ainsi que ses carrefours en étoile hérités de la pratique de la chasse à courre.

D'un point de vue écologique, c'est sa situation, ancrée en milieu urbain, qui rend la forêt de Rougeau à la fois si précieuse et si fragile. Si précieuse car ce massif constitue à la fois un cœur de biodiversité et un corridor écologique dans un secteur où les espaces de nature se réduisent de jour en jour. Si fragile car la biodiversité de la forêt est menacée par la fragmentation des milieux. Les connexions avec les forêts de Sénart au nord et de Bréviande au sud sont de plus en plus ténues. A l'échelle régionale, la forêt de Rougeau joue un rôle très important dans la conservation des landes acidiphiles et des mares oligotrophes. Ces deux types d'habitats sont aujourd'hui menacés par la fermeture spontanée des milieux. Enfin, les inventaires récents révèlent que cette forêt se démarque par la richesse de sa flore et de son entomofaune.

Sur le plan économique, on note que les conditions climatiques et la nature des sols sont tout à fait propices à la production de chêne de qualité sur la majeure partie de la forêt. On observe d'ailleurs que la concurrence ligneuse vis-à-vis des chênes sessile et pédonculé est assez faible et que le renouvellement diffus des peuplements semble déjà amorcé. Les principales interventions en travaux destinées à favoriser le chêne porteront principalement sur la végétation adventice : fougère et ronce.

OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT - PLAN D'ACTIONS PROPOSE

Les objectifs définis sont donc les suivants :

- 1) L'objectif prioritaire de la forêt est l'accueil du public
- 2) La préservation de la richesse écologique de la forêt
- 3) La gestion sylvicole durable

La forêt de Rougeau continuera à accueillir le public dans un environnement naturel de qualité. Pour se faire, il n'est pas nécessaire de créer de nouveaux équipements d'accueil. Le programme d'actions relatif à **l'accueil du public** du présent aménagement continuera donc à aller dans le sens du déséquipement progressif du massif et du regain de naturalité.

Il a été dit que la forêt de Rougeau occupait une position stratégique de corridor écologique. Il apparaît toutefois que son état actuel ne lui permet pas de jouer pleinement ce rôle de corridor. En dehors de la gestion forestière courante, les principales actions à engager pour accroître la **fonction écologique** de la forêt consistent donc à rouvrir les milieux patrimoniaux (milieux ouverts qui ont été fortement impactés par la fermeture naturelle de la couverture boisée, coteau sud calcicole qui s'est progressivement embroussaillé) et à poursuivre les travaux de restauration du réseau de mares.

Ces travaux seront ciblés sur les mares à fort potentiel de restauration. La réouverture des landes acidiphiles avec export des produits et de clairières sur le coteau calcicole passera par des opérations d'abattage, de dessouchage puis de broyage. Toutes ces interventions seront choisies en fonction des scénarii d'entretien les plus économiquement acceptables.

Enfin, la création d'une trame d'îlots de vieux bois constitue un autre axe d'amélioration pour accroître la biodiversité en forêt, et notamment celle inféodée aux stades forestiers âgés. Neuf îlots de 4 à 5 ha ont été retenus. Au cœur de ces îlots, le peuplement sera laissé en évolution libre sans intervention culturelle et conservé jusqu'à son terme physique, c'est-à-dire jusqu'à l'effondrement des arbres.

En ce qui concerne **la fonction économique** de la forêt, dans les peuplements forestiers, on note que les chênes sessile et pédonculé sont largement majoritaires – ils représentent environ 70 % du capital sur pied.

Au cours des dernières décennies, le traitement en futaie régulière a eu tendance à homogénéiser la structure à l'échelle de la parcelle. L'évolution majeure apportée par cet aménagement forestier est de proposer un **traitement en futaie irrégulière** sur l'ensemble de la surface en sylviculture. L'intérêt de ce traitement est d'obtenir un renouvellement continu et diffus sur l'ensemble de la forêt. Le cycle sylvicole ne passe donc à aucun moment par une mise à nu de la parcelle.

FORETS A HAUTE VALEUR POUR LA CONSERVATION (FHVC) – MESURES SPECIFIQUES

Il a été décidé de classer toute la forêt en FHVC de type 1/3 (selon le référentiel FSC) : aires boisées qui abritent des écosystèmes rares ou qui concentrent un haut niveau de biodiversité. La forêt présente surtout des habitats patrimoniaux, dont les plus remarquables sont inféodés aux coteaux calcaires et aux lisières acidiphiles intraforestières.

Par ailleurs, 60ha ont été classés en FHVC de type 6 : zones forestières déterminantes pour l'identité culturelle et traditionnelle des communautés locales.

- Le site classé des Boucles de la Seine et du ru de Ballory
- Des vestiges archéologiques
- La parcelle 48 avec la sculpture du « gardien »
- Les fours à chaux

Les mesures prises afin de conserver les différents attributs qui ont abouti au classement en FHVC sont les suivantes :

Type de HVC	Valeurs présentes	Menaces	Mesures de gestion
1/3	Espèces et habitats remarquables liés aux milieux ouverts	Fermeture des milieux	Maintien ou création de milieux ouverts
	Espèces et habitats remarquables de milieux semi ouverts	Fermeture du milieu	Conservation et entretien des haies, gestion des lisières
	Espèces inféodées aux vieux bois, forêt mûre et bois morts	Suppression des vieux bois et bois morts	Création d'un réseau d'îlots de vieillissement / sénescence, Conservation de bois mort au sol et sur pied
	Espèces et habitats remarquables liées aux milieux humides	Diminution du nombre de mares et fossés Perte du caractère humide du site, atterrissement de mares, fermeture du couvert végétal	Restauration, curage, reprofilage, ouverture du couvert de mares ou fossés
6	Site classé (Boucles de la Seine et vallon du ru de Balory)	Dégradation du paysage	Maintien du paysage (milieu ouvert et couvert forestier)
	Sites archéologiques et historiques remarquables	Dégradation des sites archéologiques	Proscrire tous travaux mécanisés dans un périmètre défini.

Annexe 1 : carte des peuplements



